

Utilisation du contrat de prêt global n°2 OPAC du Rhône/Caisse des dépôts et consignations/Métropole lyonnaise pour la période du 1^{er} avril 2014 au 31 décembre 2014.

Le remboursement de ce contrat de prêt global (CPG) n°2 a été garanti par le Département du Rhône en application de la délibération de sa Commission permanente du 14 février 2014. En application du protocole financier général, les garanties d'emprunts ont été réparties entre le Département du Rhône et la Métropole selon la localisation des investissements financées.

Lignes du prêt tirées dans le cadre du contrat de prêt global n°2 finançant des logements sociaux sur le territoire de la Métropole lyonnaise dans sa configuration au 1^{er} janvier 2015

Opérations financées :

Ligne du prêt	Nom et adresse des opérations	Type d'opération et nombre de logements concernés
N° 1 - PLAIFoncier Contrat N° 5070530	- Lyon 7 ^{ème} : avenue - Lyon 7 ^{ème} : 209 av Berthelot - Lyon 7 ^{ème} : 91 av Berthelot - Lyon 7 ^{ème} : Ilot Fontenay - Lyon 9 ^{ème} : Ilot 5C la Duchère - Montanay : rue de Sallet - Saint-Priest : les Ilots Verts - St Cyr au Mont d'Or : route de Lyon - Tassin : 42 av 8 mai 1945 - Vénissieux : rue Paul Bert tranche 3 - Villeurbanne : 35/37 rue L. Blum - Villeurbanne : 395/403 rue Baudin	- VEFA : 13 logements - VEFA : 25 logements - Acquisition amélioration : 5 logements - NEUF : 22 logements - VEFA : 30 logements - VEFA : 4 logements - NEUF : 19 logements - VEFA : 17 logements - VEFA : 8 logements - NEUF : 20 logements - VEFA : 8 logements - Acquisition amélioration : 56 logements
N° 2 – PLAIFoncier Contrat N° 5070529	- Lyon 7 ^{ème} : avenue - Lyon 7 ^{ème} : 209 av Berthelot - Lyon 7 ^{ème} : 91 av Berthelot - Lyon 7 ^{ème} : Ilot Fontenay - Lyon 9 ^{ème} : Ilot 5C la Duchère - Montanay : rue de Sallet - Saint-Priest : les Ilots Verts - St Cyr au Mont d'Or : route de Lyon - Tassin : 42 av 8 mai 1945 - Vénissieux : rue Paul Bert tranche 3 - Villeurbanne : 35/37 rue L. Blum - Villeurbanne : 395/403 rue Baudin	- VEFA : 13 logements - VEFA : 25 logements - Acquisition amélioration : 5 logements - NEUF : 22 logements - VEFA : 30 logements - VEFA : 4 logements - NEUF : 19 logements - VEFA : 17 logements - VEFA : 8 logements - NEUF : 20 logements - VEFA : 8 logements - Acquisition amélioration : 56 logements

Ligne du prêt	Nom et adresse des opérations	Type d'opération et nombre de logements concernés
<p>N° 3 – PLUS Foncier</p> <p>Contrat N° 5070528</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Lyon 7^{ème} : avenue - Lyon 7^{ème} : 209 av Berthelot - Lyon 7^{ème} : 91 av Berthelot - Lyon 7^{ème} : Ilot Fontenay - Lyon 9^{ème} : Ilot 5C la Duchère - Montanay : rue de Sallet - Saint-Priest : les Ilots Verts - St Cyr au Mont d'Or : route de Lyon - Tassin : 42 av 8 mai 1945 - Vénissieux : rue Paul Bert tranche 3 - Villeurbanne : 35/37 rue L. Blum - Villeurbanne : 395/403 rue Baudin 	<ul style="list-style-type: none"> - VEFA : 13 logements - VEFA : 25 logements - Acquisition amélioration : 5 logements - NEUF : 22 logements - VEFA : 30 logements - VEFA : 4 logements - NEUF : 19 logements - VEFA : 17 logements - VEFA : 8 logements - NEUF : 20 logements - VEFA : 8 logements - Acquisition amélioration : 56 logements
<p>N° 4 – PLUS</p> <p>Contrat N° 5070527</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Lyon 7^{ème} : avenue - Lyon 7^{ème} : 209 av Berthelot - Lyon 7^{ème} : 91 av Berthelot - Lyon 7^{ème} : Ilot Fontenay - Lyon 9^{ème} : Ilot 5C la Duchère - Montanay : rue de Sallet - Saint-Priest : les Ilots Verts - St Cyr au Mont d'Or : route de Lyon - Tassin : 42 av 8 mai 1945 - Vénissieux : rue Paul Bert tranche 3 - Villeurbanne : 35/37 rue L. Blum - Villeurbanne : 395/403 rue Baudin 	<ul style="list-style-type: none"> - VEFA : 13 logements - VEFA : 25 logements - Acquisition amélioration : 5 logements - NEUF : 22 logements - VEFA : 30 logements - VEFA : 4 logements - NEUF : 19 logements - VEFA : 17 logements - VEFA : 8 logements - NEUF : 20 logements - VEFA : 8 logements - Acquisition amélioration : 56 logements
<p>N° 5 – PLUS</p> <p>Contrat N° 5070428</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Albigny S/Saône : rue Jean Chirat - Caluire et Cuire : 13 avenue Dufour - Décines : 3 rue Paul Bert - Feyzin : 8 chemin Beauregard - Francheville : 219 rue Joliot Curie - Givors : rue Yves Farge - La Tour de Salvagny : rue du Colombier - Lissieu : Allée de la Combe - Lyon 2^{ème} : Ilot J2 confluence - Lyon 3^{ème} : 42 rue de la Cité - Lyon 7^{ème} : 53/63 rue du Rhône 	<ul style="list-style-type: none"> - NEUF : 22 logements - VEFA : 22 logements - VEFA : 4 logements - NEUF : 26 logements - VEFA : 5 logements - NEUF : 33 logements - NEUF : 8 logements - NEUF : 18 logements - VEFA : 44 logements - Acquisition amélioration : 1 logement - Acquisition amélioration : 44 logements
<p>N° 6 – PLUS FONCIER</p> <p>Contrat N° 5070520</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Albigny S/Saône : rue Jean Chirat - Caluire et Cuire : 13 avenue Dufour - Décines : 3 rue Paul Bert - Feyzin : 8 chemin Beauregard - Francheville : 219 rue Joliot Curie - Givors : rue Yves Farge 	<ul style="list-style-type: none"> - NEUF : 22 logements - VEFA : 22 logements - VEFA : 4 logements - NEUF : 26 logements - VEFA : 5 logements - NEUF : 33 logements

	<ul style="list-style-type: none"> - La Tour de Salvagny : rue du Colombier - Lissieu : Allée de la Combe - Lyon 2^{ème} : Ilot J2 confluence - Lyon 3^{ème} : 42 rue de la Cité <ul style="list-style-type: none"> - Lyon 7^{ème} : 53/63 rue du Rhône 	<ul style="list-style-type: none"> - NEUF : 8 logements - NEUF : 18 logements - VEFA : 44 logements - Acquisition amélioration : 1 logement <ul style="list-style-type: none"> - Acquisition amélioration : 44 logements
<p>N° 7 – PLAI</p> <p>Contrat N° 5070525</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Albigny S/Saône : rue Jean Chirat - Caluire et Cuire : 13 avenue Dufour - Décines : 3 rue Paul Bert - Feyzin : 8 chemin Beauregard - Francheville : 219 rue Joliot Curie - Givors : rue Yves Farge - La Tour de Salvagny : rue du Colombier - Lissieu : Allée de la Combe - Lyon 2^{ème} : Ilot J2 confluence - Lyon 3^{ème} : 42 rue de la Cité <ul style="list-style-type: none"> - Lyon 7^{ème} : 53/63 rue du Rhône 	<ul style="list-style-type: none"> - NEUF : 22 logements - VEFA : 22 logements - VEFA : 4 logements - NEUF : 26 logements - VEFA : 5 logements - NEUF : 33 logements - NEUF : 8 logements - NEUF : 18 logements - VEFA : 44 logements - Acquisition amélioration : 1 logement <ul style="list-style-type: none"> - Acquisition amélioration : 44 logements
<p>N° 8 – PLAI</p> <p>Contrat N° 5070526</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Albigny S/Saône : rue Jean Chirat - Caluire et Cuire : 13 avenue Dufour - Décines : 3 rue Paul Bert - Feyzin : 8 chemin Beauregard - Francheville : 219 rue Joliot Curie - Givors : rue Yves Farge - La Tour de Salvagny : rue du Colombier - Lissieu : Allée de la Combe - Lyon 2^{ème} : Ilot J2 confluence - Lyon 3^{ème} : 42 rue de la Cité <ul style="list-style-type: none"> - Lyon 7^{ème} : 53/63 rue du Rhône 	<ul style="list-style-type: none"> - NEUF : 22 logements - VEFA : 22 logements - VEFA : 4 logements - NEUF : 26 logements - VEFA : 5 logements - NEUF : 33 logements - NEUF : 8 logements - NEUF : 18 logements - VEFA : 44 logements - Acquisition amélioration : 1 logement <ul style="list-style-type: none"> - Acquisition amélioration : 44 logements
<p>N° 9 – PLUS</p> <p>Contrat N° 5080439</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mions : rue Joliot Curie - Vénissieux : ZAc Armstrong - Vénissieux : avenue Viviani et Pressensé 	<ul style="list-style-type: none"> - NEUF : 26 logements - NEUF : 72 logements - NEUF : 72 logements
<p>N° 10 – PLUS</p> <p>Contrat N° 5080436</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Marcy l'Étoile : 1342 avenue Marcel Meyrieux 	<ul style="list-style-type: none"> - VEFA : 2 logements
<p>N° 11 – PLUS foncier</p> <p>Contrat N° 5080438</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mions : rue Joliot Curie - Vénissieux : ZAc Armstrong - Vénissieux : avenue Viviani et Pressensé 	<ul style="list-style-type: none"> - NEUF : 26 logements - NEUF : 72 logements - NEUF : 72 logements

Caractéristiques des lignes du prêt :

Ligne du prêt N°1 : PLAI Foncier (Prêt Locatif Aidés d'Intégration)

Montant de la ligne du prêt : 2 406 312 € (deux millions quatre cent six mille et trois cent douze euros)

Durée : 50 ans

Durée de la période de préfinancement : pas de préfinancement

Différé d'amortissement : Sans différé

Périodicité des échéances : annuelles

Taux d'intérêt actuariel annuel : taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt - 20 points de base

Index : Livret A

:

Révisabilité du taux d'intérêt : à chaque échéance en fonction de la variabilité du Livret A sans que le taux puisse être inférieur à 0%

Taux de progression de l'échéance de référence : à chaque échéance en fonction de la variation du taux du livret A sans que le taux de progressivité puisse être inférieur à 0%

Ligne du prêt N°2 : PLAI (Prêt Locatif Aidés d'Intégration)

Montant de la ligne du prêt : 5 825 710 € (cinq millions huit cent vingt cinq mille et sept cent dix euros)

Durée : 40 ans

Durée de la période de préfinancement : pas de préfinancement

Différé d'amortissement : Sans différé

Périodicité des échéances : annuelles

Taux d'intérêt actuariel annuel : taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt - 20 points de base

Index : Livret A

:

Révisabilité du taux d'intérêt : à chaque échéance en fonction de la variabilité du Livret A sans que le taux puisse être inférieur à 0%

Taux de progression de l'échéance de référence : à chaque échéance en fonction de la variation du taux du livret A sans que le taux de progressivité puisse être inférieur à 0%

Ligne du prêt N°3 : PLUS Foncier (Prêt Locatif à Usage Social)

Montant de la ligne du prêt : 6 332 251 € (six millions trois cent trente deux mille et deux cent cinquante un euros)

Durée : 50 ans

Durée de la période de préfinancement : pas de préfinancement

Différé d'amortissement : Sans différé

Périodicité des échéances : annuelles

Taux d'intérêt actuariel annuel : taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt + 60 points de base

Index : Livret A

:

Révisabilité du taux d'intérêt : à chaque échéance en fonction de la variabilité du Livret A sans que le taux puisse être inférieur à 0%

Taux de progression de l'échéance de référence : à chaque échéance en fonction de la variation du taux du livret A sans que le taux de progressivité puisse être inférieur à 0%

Ligne du prêt N°4 : PLUS (Prêt Locatif à Usage Social)

Montant de la ligne du prêt : 9 224 614 € (neuf millions deux cent vingt quatre mille six cent quatorze euros)

Durée : 40 ans

Durée de la période de préfinancement : pas de préfinancement

Différé d'amortissement : Sans différé

Périodicité des échéances : annuelles

Taux d'intérêt actuariel annuel : taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt + 60 points de base

Index : Livret A

:

Révisabilité du taux d'intérêt : à chaque échéance en fonction de la variabilité du Livret A sans que le taux puisse être inférieur à 0%

Taux de progression de l'échéance de référence : à chaque échéance en fonction de la variation du taux du livret A sans que le taux de progressivité puisse être inférieur à 0%

Ligne du prêt N 5 : PLUS (Prêt Locatif à Usage Social)

Montant de la ligne du prêt : 9 323 096 € (neuf millions trois cent vingt trois mille et quatre vingt seize euros)

Durée : 40 ans

Durée de la période de préfinancement : pas de préfinancement

Différé d'amortissement : Sans différé

Périodicité des échéances : annuelles

Taux d'intérêt actuariel annuel : taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt + 60 points de base

Index : Livret A

:

Révisabilité du taux d'intérêt : à chaque échéance en fonction de la variabilité du Livret A sans que le taux puisse être inférieur à 0%

Taux de progression de l'échéance de référence : à chaque échéance en fonction de la variation du taux du livret A sans que le taux de progressivité puisse être inférieur à 0%

Ligne du prêt N 6 : PLUS Foncier (Prêt Locatif à Usage Social)

Montant de la ligne du prêt : 4 795 604 € (quatre millions sept cent quatre vingt quinze mille et six cent quatre euros)

Durée : 50 ans

Durée de la période de préfinancement : pas de préfinancement

Différé d'amortissement : Sans différé

Périodicité des échéances : annuelles

Taux d'intérêt actuariel annuel : taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt + 60 points de base

Index : Livret A

:

Révisabilité du taux d'intérêt : à chaque échéance en fonction de la variabilité du Livret A sans que le taux puisse être inférieur à 0%

Taux de progression de l'échéance de référence : à chaque échéance en fonction de la variation du taux du livret A sans que le taux de progressivité puisse être inférieur à 0%

Ligne du prêt N°7 : PLAI (Prêt Locatif Aidés d'Intégration)

Montant de la ligne du prêt : 5 200 062 € (cinq millions deux cent mille et soixante deux euros)

Durée : 40 ans

Durée de la période de préfinancement : pas de préfinancement

Différé d'amortissement : Sans différé

Périodicité des échéances : annuelles

Taux d'intérêt actuariel annuel : taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt - 20 points de base

Index : Livret A

:

Révisabilité du taux d'intérêt : à chaque échéance en fonction de la variabilité du Livret A sans que le taux puisse être inférieur à 0%

Taux de progression de l'échéance de référence : à chaque échéance en fonction de la variation du taux du livret A sans que le taux de progressivité puisse être inférieur à 0%

Ligne du prêt N°8 : PLAI Foncier (Prêt Locatif Aidés d'Intégration)

Montant de la ligne du prêt : 1 823 761 € (un million huit cent vingt trois mille et set cent soixante et un euros)

Durée : 50 ans

Durée de la période de préfinancement : pas de préfinancement

Différé d'amortissement : Sans différé

Périodicité des échéances : annuelles

Taux d'intérêt actuariel annuel : taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt - 20 points de base

Index : Livret A

:

Révisabilité du taux d'intérêt : à chaque échéance en fonction de la variabilité du Livret A sans que le taux puisse être inférieur à 0%

Taux de progression de l'échéance de référence : à chaque échéance en fonction de la variation du taux du livret A sans que le taux de progressivité puisse être inférieur à 0%

Ligne du prêt N 9 : PLUS (Prêt Locatif à Usage Social)

Montant de la ligne du prêt : 6 963 615 € (six millions neuf cent soixante trois mille et six cent quinze euros)

Durée : 40 ans

Durée de la période de préfinancement : pas de préfinancement

Différé d'amortissement : Sans différé

Périodicité des échéances : annuelles

Taux d'intérêt actuariel annuel : taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt + 60 points de base

Index : Livret A

:

Révisabilité du taux d'intérêt : à chaque échéance en fonction de la variabilité du Livret A sans que le taux puisse être inférieur à 0%

Taux de progression de l'échéance de référence : à chaque échéance en fonction de la variation du taux du livret A sans que le taux de progressivité puisse être inférieur à 0%

Ligne du prêt N 10 : PLUS (Prêt Locatif à Usage Social)

Montant de la ligne du prêt : 108 269 € (cent huit mille et deux cent soixante neuf euros)

Durée : 15 ans

Durée de la période de préfinancement : pas de préfinancement

Différé d'amortissement : Sans différé

Périodicité des échéances : annuelles

Taux d'intérêt actuariel annuel : taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt + 60 points de base

Index : Livret A

:

Révisabilité du taux d'intérêt : à chaque échéance en fonction de la variabilité du Livret A sans que le taux puisse être inférieur à 0%

Taux de progression de l'échéance de référence : à chaque échéance en fonction de la variation du taux du livret A sans que le taux de progressivité puisse être inférieur à 0%

Ligne du prêt N°11 : PLUS Foncier (Prêt Locatif à Usage Social)

Montant de la ligne du prêt : 2 646 427 € (deux millions six cent quarante six mille et quatre cent vingt sept euros)

Durée : 50 ans

Durée de la période de préfinancement : pas de préfinancement

Différé d'amortissement : Sans différé

Périodicité des échéances : annuelles

Taux d'intérêt actuariel annuel : taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt + 60 points de base

Index : Livret A

:

Révisabilité du taux d'intérêt : à chaque échéance en fonction de la variabilité du Livret A sans que le taux puisse être inférieur à 0%

Taux de progression de l'échéance de référence : à chaque échéance en fonction de la variation du taux du livret A sans que le taux de progressivité puisse être inférieur à 0%